



L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DANS NOS ÉCOLES

Colombie-Britannique et Yukon

Quel est le meilleur choix pour mon enfant?

- Immersion française précoce
- Immersion française tardive
- Français de base
- Français intensif

À vous le choix!

IMMERSION FRANÇAISE

Immersion française précoce

Est-ce pour mon enfant?

- Conçu pour l'élève qui parle l'anglais ou une autre langue à la maison et qui aspire à apprendre le français comme langue officielle canadienne.
- L'immersion française est à l'intention de tous les enfants, peu importe leurs aptitudes pour le travail scolaire.
- La disponibilité du programme varie selon les régions. Adressez-vous à votre conseil scolaire pour plus de renseignements.

Quels seront les bienfaits pour mon enfant?

Le programme d'immersion française précoce vise à former un élève bilingue qui, après la 12^e année :

- aura acquis une connaissance fonctionnelle du français qui lui permettra de communiquer dans sa vie personnelle et professionnelle;
- pourra poursuivre des études postsecondaires en français;
- aura acquis une pleine maîtrise de la langue anglaise;
- appréciera la langue française et la diversité de la francophonie internationale;
- valorisera son apprentissage du français comme une partie fondamentale de son épanouissement personnel, intellectuel et social; et
- valorisera davantage les autres langues, cultures et communautés du Canada, et celles du monde entier.

Quelle est l'approche utilisée?

- Pendant la durée totale du programme d'immersion précoce, les deux langues officielles sont utilisées et enseignées. Au début du programme, l'enseignement se fait principalement en français et la majorité des matières scolaires sont offertes dans cette langue. À mesure que la langue anglaise est introduite dans le programme d'études comme matière scolaire et ensuite comme langue d'instruction, la proportion d'enseignement en français diminue.
- De la maternelle à la 2^e (ou la 3^e) année, le français est enseigné de manière intensive, afin que l'enfant puisse acquérir en français des habiletés langagières orales et écrites, ainsi que les connaissances associées aux matières scolaires, dont les mathématiques, les sciences, les sciences humaines et les beaux-arts.
- À partir de la 3^e (ou de la 4^e) année, l'élève reçoit 80 % de son enseignement en français. À ce niveau, le cours d'Anglais (*English Language Arts*) est intégré dans le programme d'études.
- De la 8^e à la 10^e année, les cours enseignés en français représentent 50 à 75 % du temps d'instruction.
- En 11^e et 12^e années, l'enseignement en français ne dépasse pas 25 % du temps d'instruction.
- Des activités scolaires et parascolaires sont proposées en français pour permettre à votre enfant d'utiliser son français à l'extérieur de l'école et de développer son appréciation des cultures francophones.

- L’immersion précoce offre le plus grand nombre d’heures d’enseignement en français de tous les programmes de français langue seconde, soit 5 000 heures de la maternelle à la 7^e année.
- La langue de communication entre votre foyer et l’école est l’anglais.

Quand mon enfant peut-il commencer?

- Idéalement, votre enfant commencera l’immersion précoce en maternelle.
- Votre enfant peut aussi faire son entrée au programme en 1^{re} année, un autre point d’entrée approuvé par le ministère de l’Éducation de la Colombie-Britannique.
- À part la maternelle et la 1^{re} année, le ministère de l’Éducation de la Colombie-Britannique considère que votre enfant peut commencer le programme à un autre moment s’il y a de la place et si celui-ci démontre des compétences langagières suffisantes en français à l’occasion d’une période d’adaptation durant de quatre à huit semaines. Veuillez noter cependant que les conseils scolaires établissent leurs propres modalités d’inscription et peuvent procéder autrement.

IMMERSION FRANÇAISE

Immersion française tardive

Est-ce pour mon enfant?

- Conçu pour l'élève qui parle l'anglais ou une autre langue à la maison et qui aspire à devenir bilingue.
- Le programme est destiné à l'élève qui possède : un intérêt et un désir d'apprendre le français; de bonnes habitudes de travail et d'étude; et une capacité à s'adapter au changement.
- Puisque le français est enseigné de manière accélérée pendant la première année du programme, soit la 6^e année, l'élève devra gérer une plus grande charge de travail.
- La disponibilité du programme varie selon les régions. Adressez-vous à votre conseil scolaire pour plus de renseignements.

Quels seront les bienfaits pour mon enfant?

Les objectifs établis par le ministère de l'Éducation pour l'immersion tardive sont les mêmes que ceux pour l'immersion précoce. Le programme d'immersion tardive vise à former un élève bilingue qui, après la 12^e année:

- aura acquis une connaissance fonctionnelle du français qui lui permettra de communiquer dans sa vie personnelle et professionnelle;
- pourra poursuivre des études postsecondaires en français;
- aura acquis une pleine maîtrise de la langue anglaise;
- appréciera la langue française et la diversité de la francophonie internationale;
- valorisera son apprentissage du français comme une partie fondamentale de son épanouissement personnel, intellectuel et social; et
- valorisera davantage les autres langues, cultures et communautés du Canada, et celles du monde entier.

Quelle est l'approche utilisée?

- Comme dans le programme d'immersion précoce, l'enseignement se fait dans les deux langues officielles du Canada. Au début du programme, seule la langue française est utilisée et enseignée, mais à mesure que des cours sont donnés en anglais, la proportion d'instruction en français diminue
- En 6^e année, la première année d'immersion précoce, le français est enseigné de manière intensive, car il est entendu qu'avant d'entrer au programme d'immersion, l'élève a suivi le programme anglophone (*English-track program*). Toutes les matières sont enseignées en français afin que l'élève puisse acquérir en français les connaissances reliées aux matières scolaires.
- En 7^e année, le cours d'Anglais (*English Language Arts*) est réintroduit dans le programme d'études, mais ne dépasse pas 20 % du temps d'instruction.
- En 8^e année, votre enfant se joint aux élèves d'immersion précoce. Ils suivront ensemble le même programme d'études. Pour plus de détails sur la proportion d'enseignement en français au secondaire, veuillez consulter la section équivalente dans la description de l'immersion précoce ci-dessus.

- Des activités scolaires et parascolaires sont proposées en français pour permettre à votre enfant d'utiliser son français à l'extérieur de l'école et de développer son appréciation des cultures francophones.
- La langue de communication entre votre foyer et l'école est l'anglais.

Quand mon enfant peut-il commencer?

- La 6^e année est le point d'entrée officiel au programme d'immersion tardive. Toutefois, certains conseils scolaires reconnaissent la 5^e année comme point d'entrée possible, surtout si l'école en question contient des classes à niveaux multiples où sont regroupées des élèves provenant de deux niveaux ou plus.
- À part la 6^e année, le ministère de l'Éducation considère que votre enfant peut commencer le programme d'immersion à un autre moment s'il y a de la place et s'il démontre des compétences langagières suffisantes en français à l'occasion d'une période d'adaptation durant de quatre à huit semaines. Veuillez noter cependant que les conseils scolaires établissent leurs propres modalités d'inscription et peuvent procéder autrement.
- À compter de la 8^e année, l'immersion précoce et l'immersion tardive ne font qu'un seul programme uni.

FRANÇAIS DE BASE

Français de base

Est-ce pour mon enfant?

- Conçu pour l'élève qui parle l'anglais ou une autre langue à la maison et qui s'intéresse aux autres langues et cultures.
- L'apprentissage d'une deuxième langue est obligatoire en Colombie-Britannique de la 5^e à la 8^e année. Dans la grande majorité des cas, cette langue seconde est le français.

Quels seront les bienfaits pour mon enfant?

Le Français de base est un cours offert dans le cadre du programme anglophone (*English-track program*). Il vise à former un élève qui, après plusieurs années d'études :

- aura acquis des connaissances de base en français qui lui permettront de poursuivre l'enrichissement de ses habiletés linguistiques;
- démontrera une appréciation de la langue française et un intérêt pour la diversité de la francophonie internationale; et
- valorisera davantage les autres langues, cultures et communautés du Canada, et celles du monde entier.

Quelle est l'approche utilisée?

- Dans le Français de base, la langue française elle-même est le sujet d'étude : l'expression orale, la rédaction et la lecture y sont enseignées. L'apprentissage des connaissances reliées aux autres matières scolaires se fait en anglais.
- Le temps et la fréquence d'enseignement en français varient d'un conseil scolaire à l'autre. En moyenne, le Français de base ne dépasse pas 90 minutes chaque semaine au primaire.
- Si votre enfant démontre une disposition pour la langue française lors de sa première année de Français de base, vous pouvez étudier la possibilité de l'inscrire soit en immersion tardive, soit en Français intensif pour sa 6^e année. Dans ces programmes, votre enfant aura l'occasion de poursuivre ses études en français de manière plus intensive et approfondie.

Quand mon enfant peut-il commencer?

- En général, l'enseignement du Français de base commence en 5^e année et peut continuer jusqu'à la 12^e année en tant que cours facultatif. C'est à partir de la 9^e année que l'étude d'une deuxième langue n'est plus obligatoire.
- Dans certains conseils scolaires, le programme est offert dès la maternelle ou la 1^{re} année.
- Consultez votre conseil scolaire pour savoir s'il offre le Français de base au secondaire.

FRANÇAIS DE BASE

Français intensif

Est-ce pour mon enfant?

- Conçu pour l'élève qui parle l'anglais ou une autre langue à la maison et qui souhaite communiquer en français.
- Le programme est destiné à l'élève qui peut s'adapter au changement et à une certaine ambiguïté relative à l'expression (orale ou écrite) au cours d'une période d'apprentissage intensive.
- Seul un petit nombre de conseils scolaires offrent actuellement ce programme. Communiquez avec votre conseil scolaire pour savoir s'il l'offre.

Quels seront les bienfaits pour mon enfant?

Le Français intensif est un programme facultatif de la 6^e à la 7^e année, offert dans le cadre du programme anglophone (*English-track program*). Il vise à former un élève qui, après deux années d'études intensives :

- aura acquis des connaissances suffisamment solides en français pour faire la conversation, rédiger de courts textes et lire des articles et romans pour jeunesse;
- aura la capacité de devenir bilingue par la suite;
- démontrera une appréciation de la langue française et un intérêt pour la diversité de la francophonie internationale; et
- valorisera davantage les autres langues, cultures et communautés du Canada, et celles du monde entier.

Quelle est l'approche utilisée?

- Le Français intensif est un programme de Français de base. Puisqu'il n'a pas les mêmes objectifs pédagogiques que le programme d'immersion française, il ne devrait pas être vu comme un remplacement pour ce dernier.
- L'acquisition du français se fait au moyen de thèmes et de projets liés au vécu de votre enfant et à son environnement.
- Pendant la première moitié de la 6^e année, de septembre à janvier, l'enseignement se fait essentiellement en français. Durant cette période, l'enseignement est centré sur l'apprentissage du français comme langue de communication. L'enseignement des autres matières scolaires est réservé à la deuxième partie de l'année, à l'exception du cours de Mathématiques, donné en anglais pendant toute l'année scolaire.
- Durant la deuxième moitié de l'année, de février à juin, le programme d'études régulier est repris, mais en format condensé. Le programme comprend donc les cours de Sciences, de Sciences humaines et d'Anglais. Ceux-ci sont donnés en langue anglaise, tandis que l'enseignement du français se poursuit quotidiennement pendant 60 minutes.
- Au cours de la 7^e année, le programme d'études régulier est enseigné en anglais pendant toute l'année. Une heure par jour est consacrée à un cours avancé de français.

Quand mon enfant peut-il commencer?

- La 6^e année est l'unique point d'entrée au programme Français intensif.
- Puisque le programme a débuté que récemment en Colombie-Britannique, le programme se construit toujours, notamment pour ce qui regarde l'enseignement au secondaire. Dans certains cas, les élèves au secondaire ont pu suivre soit des cours avancés de Français de base, soit des cours optionnels dans le programme d'immersion française.

À retenir...

- Le programme anglophone, dit *English-track program*, est le programme de la majorité des étudiants de la Colombie-Britannique.
- Dans la plupart des écoles offrant le programme anglophone, le Français de base est souvent offert comme cours de langue seconde.
- Dans les conseils scolaires de la Colombie-Britannique offrant le programme d'immersion française, il existe deux types d'écoles : *single-track* et *dual-track*.
 - Une école à voie unique, dite *single-track*, offre un seul programme éducatif soit l'immersion française, soit le programme anglophone. On surnomme ce type d'école *single-track French Immersion* ou *English-track* selon le programme.
 - Une école à deux voies, dite *dual-track*, offre les deux programmes de façon simultanée. Certaines classes participent au programme d'immersion française, alors que d'autres participent au programme anglophone.
- Actuellement, le Français intensif est seulement offert dans un petit nombre d'écoles *English-track*.
- Le même programme d'études provincial est enseigné dans les deux types d'écoles.
- Lorsqu'un enfant apprend les deux langues officielles du Canada, l'apprentissage d'une troisième ou d'une quatrième langue se fait plus aisément. Outre une appréciation de la diversité culturelle, l'acquisition de plus d'une langue assure un avenir prometteur pour votre enfant. Dans l'ère de la mondialisation, le bilinguisme s'avère un atout majeur sur le marché de travail local et international.

Mon enfant apprendra-t-il l'anglais?

- Comme la Colombie-Britannique est une province majoritairement anglophone, l'acquisition de l'anglais par votre enfant est certaine, peu importe le programme scolaire qu'il suit. Tous les élèves doivent suivre le même cours d'Anglais, *English Language Arts*.
- L'apprentissage des compétences reliées à la lecture et à l'écriture se fait de la même façon en français qu'en anglais. À mesure que votre enfant développe celles-ci en français, il les transfère à l'anglais, et vice-versa.
- L'étude simultanée des deux langues n'a aucun effet négatif apparent sur l'acquisition de l'anglais. D'ailleurs, les élèves suivant un programme français réussissent souvent mieux les examens d'Anglais (*English Language Arts*) que ceux inscrits au programme anglophone.

Et puis le diplôme?

- Les élèves qui terminent le programme d'immersion française en 12^e année et qui répondent aux exigences relatives aux études secondaires, établies par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, obtiendront deux diplômes Dogwood (*Double Dogwood*) :
 - le *British Columbia Certificate of Graduation*; et
 - le Diplôme de fin d'études secondaires en Colombie-Britannique.
- Les élèves participant ou ayant participé aux programmes de Français de base ou de Français intensif n'obtiendront que le premier diplôme, le *British Columbia Certificate of Graduation*, à la fin de leurs études secondaires.

Les Programmes de français langue seconde

AU YUKON

Le gouvernement du Yukon souscrit résolument à l'enseignement du français langue seconde. Pour ce faire, leur département d'Éducation suit comme modèle les programmes d'études de la Colombie-Britannique. Cependant, ceux-ci sont adaptés afin de mieux servir les besoins particuliers de la population yukonnaise. Les programmes de français langue seconde du territoire présentent donc certaines variations importantes, notamment en ce qui concerne la nomenclature, les points d'entrée et les méthodes d'enseignement.

Immersion française

Les programmes d'immersion précoce et tardive sont offerts à Whitehorse au primaire et au secondaire.

Français de base

Le Français de base est offert à travers le Yukon sous le nom de *French Second Language*. Votre enfant peut faire son entrée au programme à partir de la maternelle dans certaines écoles.

Autres programmes

Le département de l'Éducation du Yukon administre et gère quelques écoles catholiques. Parmi les autres programmes de français langue seconde offerts dans ces écoles :

- Le Français intensif offre un contenu moitié en français et moitié en anglais. L'unique point d'entrée au programme est la 5^e année. À partir de septembre 2011, le Français intensif sera aussi offert à l'école publique (et non catholique) de Dawson City.
- Le *Post-Intensive French* est une continuation du Français intensif dans les 6^e et 7^e années. Dans certaines écoles, le programme se poursuit au secondaire.
- Le Français option plus permet aux élèves de la 10^e année de suivre le cours de Sciences humaines en français. Ce cours facultatif est offert seulement quand un nombre suffisant d'élèves s'y inscrivent.

Pour une liste intégrale des programmes de français langue seconde au Yukon, veuillez communiquer avec le département d'Éducation du Yukon :

Tél. : (867) 667-5141

Sans frais (au Yukon): 1-800-661-0408, local 5141

Site web: www.gov.yk.ca

Francophone?

- Un programme de français langue première existe pour les enfants francophones ou ayant droit. L'enseignement se fait entièrement en français de la maternelle à la 12^e année, avec des cours d'anglais (*English Language Arts* ou *English as a Second Language*) s'ajoutant au programme d'études à partir de la 4^e année. Le programme francophone est offert uniquement par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique auquel vous pouvez vous adresser en visitant leur site web à www.csf.bc.ca.
 - Le programme de français langue première du Yukon est offert par la Commission scolaire francophone du Yukon. Pour plus de renseignements sur sa disponibilité, visitez leur site web à www.csfy.ca.
-

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Sur l'immersion française (précoce et tardive), le Français intensif ou le Français de base, contactez votre conseil scolaire local ou :

Canadian Parents for French (CPF)
Bureau Colombie-Britannique et Yukon
409, rue Granville, Bureau 623
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1T2
Tél. : 778-329-9115 ou 1-800-665-1222
Télécopieur : 1-888-678-1780
Courriel : info@cpf.bc.ca
Site Internet : www.cpf.bc.ca

Pour obtenir une version anglaise de ce dépliant ou d'autres dépliant, veuillez communiquer avec *Canadian Parents for French – Colombie-Britannique et Yukon*.